

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1998

---

### Montagnac – Lieussac

Stéphane Mauné

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11775>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Stéphane Mauné, « Montagnac – Lieussac », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11775>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Montagnac – Lieussac

Stéphane Mauné

---

Date de l'opération : 1998 (SU)  
Inventeur(s) : Mauné Stéphane

- 1 En 1959, sur une terre du domaine de Lavagnac fut recueilli parmi des vestiges gallo-romains abondants (*tegula*, sigillée, etc.) un vase en bronze à décor de relief qui fut par la suite daté du II<sup>e</sup> s. grâce à son décor d'origine orientale. Par la suite, Christophe Pellecier fouillait en 1982, dans le bois voisin, dit « de la Conseillère » un ensemble cultuel et funéraire médiéval du haut Moyen Âge, identifié comme l'église Saint-Étienne-de-Lieussac. À cette occasion, le ramassage sur la parcelle 71, située à quelques dizaines de mètres de la fouille, d'une centaine de fragments de céramique antique (sigillée sud-gauloise, céramique africaine de cuisine, claire B et Luisante, claire D, DS.P, céramique à pisolithes et un peu de céramique commune oxydante et réductrice) couvrant le Haut et le Bas-Empire permettait de localiser l'habitat antique découvert en 1959. Depuis des prospections de surface régulières ont été effectuées par les membres du Club archéologique de Montagnac-Pézenas. Le mobilier recueilli sur plus d'un hectare couvre toute l'Antiquité et le Moyen Âge. En mars et avril 1994, une fouille de sauvetage extensive de 250m<sup>2</sup> – motivée par d'importants travaux agricoles qui risquaient d'endommager de manière irréversible le site – a pu être entreprise. Cette opération a permis de dégager un groupe de pièces du Haut-Empire (cuisine et salles annexes) sur lequel est venu s'établir au début du IV<sup>e</sup> s. un grand bâtiment abandonné au début du VI<sup>e</sup> s. Environ soixante-dix unités stratigraphiques permettent de dater avec assez de précision les différents états successifs ; le mobilier retrouvé est abondant, notamment celui mis au jour dans un dépotoir des années 230-250 et à l'emplacement présumé d'un fond de cabane du VI<sup>e</sup> s. Enfin, de nombreux petits objets appuient l'hypothèse selon laquelle nous nous trouverions en présence d'une grande *villa*. En périphérie de la fouille, des départs de murs signalent l'importance de la superficie occupée par l'établissement. Plusieurs états ont pu être reconnus et témoignent des mutations et des restructurations du bâti sur près de cinq siècles.

## État 1

- Difficile à dater avec précision, il est représenté par un groupe de plusieurs pièces dont les murs sont constitués de blocs de calcaire coquillier, grossièrement équarris sur leur face externe et liés au mortier (Fig. n°1 : Plan général des structures mises au jour en 1994. Relevé d'ensemble.). Aucun élément de datation ne permet de préciser la date de mise en place de cette phase mais l'on sait qu'elle est antérieure à la première moitié du III<sup>e</sup> s. comme l'indique la chronologie d'un imposant dépotoir installé dans l'une des pièces. La vocation de ces salles ne nous est pas connue avec précision mais quelques indices – comme un sol en béton de tuileau disposant d'une rigole ou bien encore la présence d'une structure bâtie interprétée comme la base d'un évier – incitent à reconnaître ici un espace réservé à des activités domestiques (cuisine, etc.) et établi en marge de l'habitat proprement dit.

## État 2

- Cet état correspond à une phase de remaniement général des structures de l'état 1 (Fig. n° 1 : Plan général des structures mises au jour en 1994. Relevé d'ensemble.). La pièce à béton de tuileau est ainsi comblée par un remblai de fragments de *tegulae* et de terre, contemporain de l'édification des murs 001, 009, 020, 021, simplement posés sur le béton de tuileau et qui devait avoir pour fonction de surélever les niveaux de circulation (Fig. n° 2 : Etat du Haut-Empire.). Ces murs appartiennent en fait à un grand bâtiment rectangulaire de 18 m x 8 m (dimensions extérieures) fermé par des murs de 0,50 m d'épaisseur. À l'intérieur de ce bâtiment, on a pu individualiser trois murs de refend (MR 016, MR 011 et 023) délimitant les pièces 1, 2, 3 et 4 (Fig. n°3 : Etat du IV<sup>e</sup> s. ). La datation de cet ensemble est délicate à établir puisque les niveaux de circulation ont en effet disparu et que nous nous trouvons le plus souvent en limite de semelle de fondation et d'élévation de mur. Aucun seuil n'a pu être observé mais les déblais du décapage de P 2 ont livré un élément de serrure et un fragment de clé en bronze. Les éléments les plus anciens retrouvés en couches appartiennent tous à la période 250-300 apr. J.-C.

## État 3

- Il n'a été rencontré que dans les pièces 2 et 3. Au sud de la pièce 2, une grosse dalle en grès jaune, calée par un remblai de fragments de *tegulae* et de pierre (US 5089) a pu être mis au jour. La couche 5089 a livré un rare mobilier datable des années 350-450. Cette installation dont l'utilité nous échappe (absence de cuve ou de structures d'écoulement) semble donc être ultérieure à l'édification du grand bâtiment rectangulaire et témoigne peut-être d'une réorganisation ponctuelle. Au sud de P 3, un large mur (MR 024), lié à la terre vient fermer cet espace et recouvre partiellement l'angle des murs MR 013 et MR 011. Un sondage établi au point de jonction des trois murs a permis de constater que MR 024 avait été élevé après le milieu du IV<sup>e</sup> s. Enfin, MR 011 est arasé profondément jusqu'au milieu de la pièce entre les années 370 et 420, montrant par là-même l'importance de la restructuration de P 2-P 3. Un mur MR 025-MR 010 est bâti, parallèlement à MR 011 mais aucun élément de datation absolue ne permet de rattacher son édification à cette phase de restructuration.

## État 4

- 5 C'est l'état le plus tardif que nous ayons pu observer sur l'emprise de la fouille. La pièce 3-5 a livré, contre les murs 001 et 010, un fond de cabane (5002) établi dans la couche de *tegulae* (US 5028). La datation de cet ensemble semble pouvoir être fixée dans le courant de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. Il a livré une boucle quadrangulaire à ardillon, une grosse sonnaile quadrangulaire sans l'anse ni le battant, un petit ciseau ou burin en fer, un couteau en fer à soie plate, une lampe africaine de type Hayes IIB et un lot d'une trentaine de récipients. Dans la pièce 4, appuyé contre MR 028, un ensemble similaire et contemporain (US 5065) n'a pu être fouillé que partiellement puisque la charrue l'avait, semble-t-il, considérablement arasé. Adoptant une forme ovoïde (2 m x 0,70 m), ce lambeau de couche de couleur sombre a livré des coquilles de moules, de la faune et des fragments de céramique. À l'angle formé par les murs 008 et 001, un sondage a permis de retrouver un niveau tardif (VI<sup>e</sup> s. ?, verre, soc de charrue) recouvert par l'éboulement de MR 008-026. Interrompant MR 024 vers l'est, un cailloutis compact mêlé à un dépôt cendreux a pu être observé dans une sorte de fosse peu profonde, à l'angle de MR 023. Le matériel récolté dans cette couche (US 5091) appartient également au VI<sup>e</sup> s. Dans la salle 3, une fosse dont la fonction nous échappe (agrandissement ou enlèvement d'une structure datant de l'état 1 comme l'indique la position du caniveau d'écoulement ?) installée dans le béton de tuileau et qui perce le niveau de remblais 5028 sans doute au IV<sup>e</sup> s. ou au V<sup>e</sup> s. est condamnée. Après le VI<sup>e</sup> s., le centre de gravité de l'habitat paraît se déplacer de quelques dizaines de mètres vers le sud, là où du mobilier céramique couvrant la période comprise entre le VI<sup>e</sup> s. et le XIII<sup>e</sup> s. a pu être observé.

## Conclusions

- 6 En définitive, les nombreux ramassages de surface et les fouilles récentes effectuées sur le site de Lieussac montrent que nous sommes en présence d'un vaste établissement gallo-romain de type *villa* créé au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et qui perdure jusqu'au début du VI<sup>e</sup> s, époque à laquelle, un microdéplacement affecte l'habitat [ (Fig. n°2 : Etat du Haut-Empire.) et (Fig. n°3 : Etat du IV<sup>e</sup> s. )]. Celui-ci restera occupé jusqu'au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> s.) et sera associé à une église Saint-Étienne-de-Lieussac dont une partie de la nécropole a pu être fouillée.
- 7 Lieussac est un très bon exemple de ce que l'on nomme couramment dans la région de Béziers, une *villa* de type Pabiran (Montagnac, à quelques centaines de mètres plus à l'est). Il s'agit en effet d'un établissement dont la genèse est ancienne – première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – et qui constitue sur la très longue durée un point d'ancrage domanial dont le statut a pu fortement évoluer, notamment à partir du VI<sup>e</sup> s. La seconde caractéristique de ce type de site est d'être associé à une église rurale portant un hagionyme ancien – ici Saint-Étienne – associé à un toponyme dérivant d'un gentilice ou d'un cognomen latin, Lieussac en l'occurrence. Bien évidemment, peuvent se dissimuler derrière cette apparente homogénéité, un certain nombre de hiatus et de changements que l'archéologie ne parvient pas à documenter mais il n'empêche que l'intérêt de ces sites pour les études sur l'occupation du sol est certain....

- 8 (Mauné, Stéphane. 1998.), (Demougeot, Emilienne. 1969.), (Mauné, Stéphane ; Feugère, Michel. 1999.) et (Pellecuer, Christophe. 1986.).

## BIBLIOGRAPHIE

Mauné, Stéphane. 1998 : *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), II<sup>e</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Éd. M. Mergoil, Montagnac, p. 387-393.

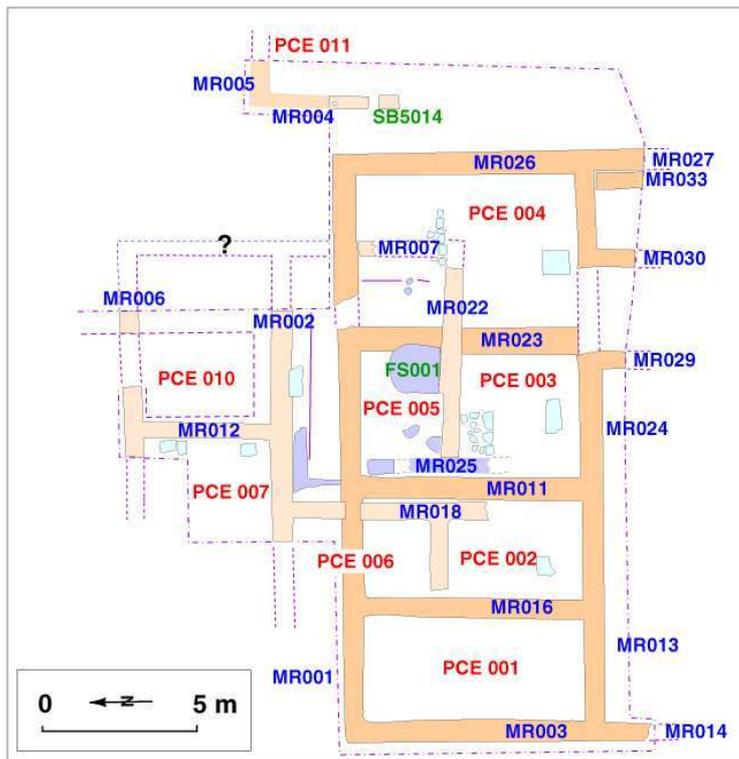
Demougeot, Émilienne. 1969 : « À propos du vase de Montagnac (Hérault) », *Latomus*, 103, T III.

Mauné, Stéphane Feugère, Michel. 1999 : « Les niveaux du VI<sup>e</sup> s. sur la villa de Lieussac (Montagnac, Hérault, France) ». Contribution à l'étude du mobilier céramique et métallique du début du haut Moyen-Âge languedocien, Mainz, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, p. 377-394.

Pellecuer, Christophe. 1986 : « Un groupe de sarcophages monolithes découvert à Montagnac (Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, p. 173-188.

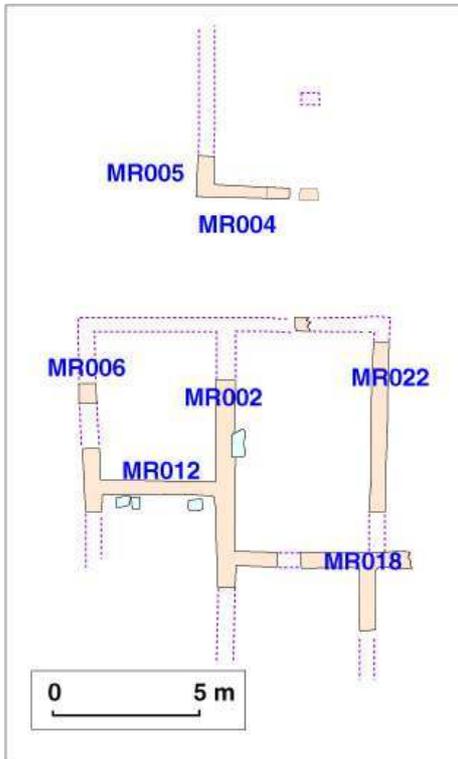
## ANNEXES

Fig. n°1 : Plan général des structures mises au jour en 1994. Relevé d'ensemble.

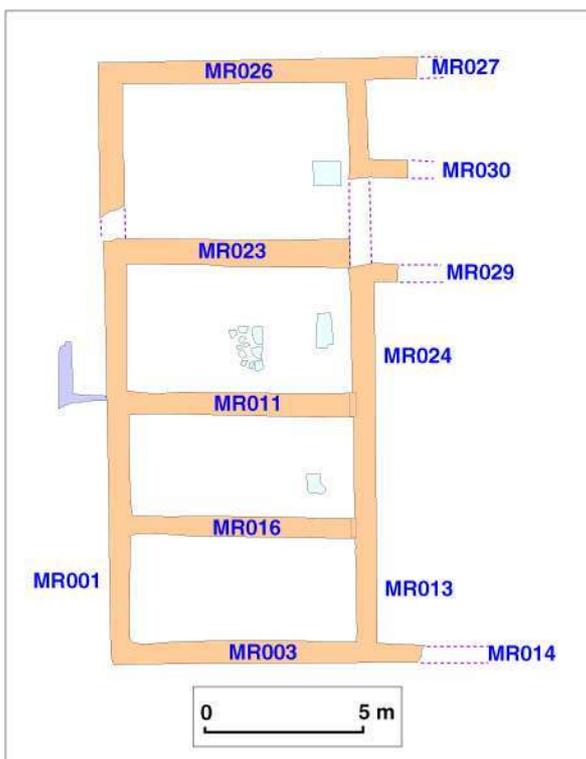


Auteur(s) : Mauné, Stéphane. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°2 : Etat du Haut-Empire.



Auteur(s) : Mauné, Stéphane. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°3 : Etat du IV<sup>e</sup> s.

Auteur(s) : Mauné, Stéphane. Crédits : ADLFI (2004)

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Haut-Empire

**operation** Sauvetage urgent (SU)

**peuple** Gallo-romains

**Index géographique** : Languedoc-Roussillon, Hérault (34), Montagnac